

Politiques économiques

de 2 p. 100 par année jusqu'à concurrence de 75 p. 100, soit l'objectif que nous avions initialement fixé pour 1981.

Sixièmement, les sociétés contrôlées à 60 p. 100 au moins par des capitaux canadiens en 1981 et à 65 p. 100 d'ici 1986, et ce selon une progression de 1 p. 100 par an, pourront bénéficier d'une nouvelle catégorie de stimulants fiscaux à moyen terme. Grâce à la création de cette nouvelle classe de compagnies qui pourront profiter de ces avantages, de nombreuses sociétés pourront désormais consacrer davantage d'argent à des travaux de prospection qu'on ne l'avait prévu auparavant. Cela va donc donner un objectif intéressant à moyen terme aux sociétés dont 50 à 59 p. 100 des actions sont détenues par des Canadiens en 1981.

Le gouvernement a trouvé qu'il était raisonnable et créateur de la part du secteur pétrolier de considérer qu'une politique graduelle diminuerait les pressions qui s'exercent sur les marchés financiers de notre pays et permettrait à de nombreuses sociétés répondant favorablement aux propositions de canadienisation du Programme énergétique national de trouver de nouvelles liquidités. De même, grâce à la reprise des investissements que ces mesures incitatoires vont provoquer, les approvisionnements de gaz et de pétrole vont augmenter dans notre pays, pour le grand bien de tous nos concitoyens.

La preuve est là. Nous nous sommes montrés souples. Nous continuerons à le faire. Nous avons bien accueilli toutes les propositions visant à rationaliser le Programme énergétique national, et cela commence à porter ses fruits. Nous souhaitons développer ce genre de consultation, au fur et à mesure de l'application du Programme énergétique national. Aussi, si nous voulons que notre programme ambitieux de mise en valeur des ressources sous-marines et de conversion à d'autres sources d'énergie que le pétrole soit couronné de succès, est-il indispensable que nous collaborions, car sans ce programme nous ne saurions parvenir à l'auto-suffisance énergétique d'ici 1990.

Le gouvernement du Canada a manifesté sa détermination en lançant le Programme énergétique national. Mais il ne faudrait pas confondre détermination et manque de souplesse. D'aucuns prétendent qu'il est superflu de vouloir réajuster le programme énergétique national. De temps en temps, nous entendons les critiques dire qu'ils rejettent nos méthodes parce qu'ils les trouvent erronées ou irréalistes, bien qu'ils affirment approuver inconditionnellement nos objectifs fondamentaux. Quiconque se penchera un tant soit peu sur le Programme énergétique national et sur les changements que nous y avons apportés se rendra compte que nos initiatives vont non seulement favoriser la canadienisation des sociétés mais qu'elles vont aussi permettre d'augmenter les approvisionnements et de favoriser l'auto-suffisance.

Des voix: Bravo!

M. Chuck Cook (North Vancouver-Burnaby): Monsieur l'Orateur, j'aimerais tout d'abord féliciter le député qui vient de me précéder; jamais encore dans toute l'histoire du Parlement, la question de la mise à sac du secteur privé n'avait été traitée de façon aussi ennuyante.

Je ne comprends pas pourquoi les grandes questions qui concernent le pays doivent être débattues lors des journées d'opposition. Quand je retourne dans ma circonscription de Colombie-Britannique, les gens me disent que nous ne devrions pas parler de la constitution à la Chambre des communes mais

bien plutôt du coût de la vie. Ils ne veulent pas entendre parler de la charte des droits, mais de la réduction des taux d'intérêt. Ils ne veulent pas entendre parler d'une formule d'amendement mais savoir comment réduire le chômage et créer des emplois.

Je me demande combien de ministériels en se levant le matin, pensent aux subtilités du projet de loi constitutionnel à l'étude à la Chambre.

Des voix: Nous en sommes.

M. Cook: Mettons qu'il y en ait deux, mais je peux leur dire à quoi les autres Canadiens pensent le matin en se réveillant.

M. Chrétien: Le député accepterait-il de répondre à une question?

M. l'Orateur adjoint: Le député de North Vancouver-Burnaby (M. Cook) voudrait-il bien répondre à une question?

M. Cook: Monsieur l'Orateur, je consens à répondre à une question, mais à la fin de mon intervention.

Des voix: Oh, oh!

M. Cook: Monsieur l'Orateur, pourriez-vous demander un peu de silence, s'il-vous-plaît? Si je donne mauvaise conscience à certains députés, voudriez-vous, monsieur l'Orateur, leur demander un peu de silence?

M. l'Orateur adjoint: A l'ordre. Le député de North Vancouver-Burnaby a la parole.

Des voix: Bravo!

Des voix: Oh, oh!

M. Cook: Les députés de ce côté-ci de la Chambre et bon nombre de nos vis-à-vis admettront facilement que le Canada n'a actuellement aucune politique industrielle. C'est un échec total en ce domaine. Si l'on pense à tout ce qui se passe actuellement en matière de réforme de la réglementation au sein du gouvernement, aux nombreux changements qui ont déjà été apportés à la politique énergétique, on constate qu'il y a très peu de communications et de consultations, avec les chefs d'entreprise comme avec les simples citoyens canadiens. Autrement, ce genre de débat pourrait servir à discuter des questions qui sont importantes pour ces gens-là, non pas ce qui est important pour un vieil homme arrogant, entouré d'un grand nombre de sympathisants, qui cherche à se faire une place dans l'histoire.

● (2130)

Le gouvernement actuel gouverne par ukases, sans se soucier de la justice et sans s'intéresser à ce que les gens font. L'orateur précédent nous a parlé de la politique pétrolière que j'estime lamentable. Je voudrais vous montrer par des exemples combien cette politique pétrolière nuit au progrès de l'Ouest et combien elle est néfaste à la petite entreprise de Vancouver. Aux termes de la politique pétrolière, le 1^{er} avril, les fournisseurs canadiens de mazout lourd offriront un produit dont la demande est très faible.

J'espère que le ministre des Finances (M. MacEachen) m'écouterait, car il existe en ce moment un conflit entre le ministère des Transports, qui comprend un peu ce qui se passe, le ministère des Finances, qui ne comprend rien à la situation, et le ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, qui tient vraiment à ces recettes fiscales qui vont lui échapper.

Le prix canadien actuel du mazout catégorie C est de \$28.20 le baril. On propose de porter ce prix à \$38.59, taxe incluse. Le